

ÊTRE AVEUGLE FACE À LA JUSTICE

L'ÉGALITÉ DES DROITS
EN QUESTION



DROIT PLURIEL EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
TOURNÉE NATIONALE DU FILM "PARENTS À PART ENTIÈRE"



ETRE AVEUGLE FACE A LA JUSTICE

Le handicap constitue un frein majeur dans l'accès à la justice. L'égalité des droits sera atteinte grâce à plus d'informations, d'échanges et de rencontres qui feront évoluer les représentations sociales et disparaître les appréhensions réciproques.

L'association Droit Pluriel organise une tournée nationale de *Parents à part entière !*, un documentaire pédagogique sur l'accès à la justice des parents aveugles. Ces moments visent à créer un dialogue entre les professionnels du droit, les avocats et les personnes concernées par le handicap visuel.

Ce projet est né d'un partenariat entre l'association Droit Pluriel et le Conseil National des Barreaux, soutenu par l'UNADEV et le fonds de dotation Lucie Care.

Parents à part entière !

Ce documentaire de 26 minutes diffusé pour la première fois le 6 novembre 2017 sur France 5 dans l'émission *À Vous de Voir* a été réalisé par la juriste non voyante Anne-Sarah Kertudo. Il évoque la situation des parents aveugles confrontés à la justice. Son approche pédagogique démontre l'importance de lever les tabous, de comprendre le handicap afin de construire ensemble une justice équitable.

Onze moments de rencontres et d'échanges

Les projections seront suivies d'un débat faisant intervenir professionnels de la justice et personnes concernées par le handicap visuel. Elles se dérouleront dans les Ordres d'Avocats de onze villes de France : **Bordeaux, Caen, Lille, Lyon, Nantes, Paris, Pau, Perpignan, Marseille, Strasbourg** et **Toulouse**. À Bordeaux, la projection s'est tenue à l'École Nationale de la Magistrature.

Ces moments seront pour les personnes concernées l'occasion d'interroger, de témoigner et d'être rassurées sur l'effectivité de leurs droits, et pour les avocats de mieux appréhender les difficultés de ces justiciables et les moyens d'y répondre.

Ces rencontres feront intervenir à chaque fois des personnalités caractérisant l'engagement de la justice sur l'égalité des droits : bâtonnier, président du tribunal, élus locaux, artistes, responsables associatifs et justiciables concernés.

Partenariat

Droit Pluriel pilote le projet en associant les centres régionaux de l'UNADEV et, sous l'impulsion du Conseil National des Barreaux, les Ordres de chaque ville partenaire.



Droitpluriel.fr

L'association Droit Pluriel agit pour l'égalité des droits et pour une société inclusive. Elle forme, sensibilise et fédère, autour de projets innovants, toutes sortes de talents pour un autre regard sur le handicap.



Avocats.fr

Le Conseil national des barreaux est un établissement d'utilité publique, qui, depuis 1992, représente l'ensemble des avocats de France. Il a reçu de la loi des missions spécifiques qui régissent l'organisation de la profession. Jérôme Gavaudan préside cette institution depuis décembre 2020.



Unadev.com

L'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV) a été créée en 1929 à Bordeaux. Depuis 90 ans, l'association s'est développée sur le territoire national grâce à ses huit centres régionaux et de nombreuses associations locales partenaires. Ses actions portent sur trois missions : Accompagner et aider les personnes déficientes visuelles pour leur insertion sociale et professionnelle ; Sensibiliser et informer le grand public et les décideurs ; Soutenir la recherche médicale et la prévention des maladies cécitantes.



Lucie-care.org

Lucie Care est un fonds de dotation créé par l'UNADEV et a pour mission de venir en aide aux jeunes déficients visuels pour leur offrir les mêmes chances de développement et de réussite que les autres enfants. Lucie Care a pour but de centraliser, étudier et choisir des projets remplissant une mission d'intérêt général en faveur des jeunes déficients visuels et de permettre leur réalisation en les finançant.

Les dates ayant déjà eu lieu :

4 juin 2019

**CONFERENCE DE PRESSE
ET PETIT-DEJEUNER DANS
LE NOIR**

Restaurant dans le noir !
51 rue Quincampoix
75004 Paris

5 juin 2019

**MAISON DU
BARREAU DE
NANTES**

5 mail du Front Populaire
44200 Nantes

17 juin 2019

**MAISON DES
AVOCATS DE LYON**

176 rue de Créqui, Lyon 3^e

28 juin 2019

PARIS

Maison de la Mutualité
24 rue Saint Victor
75005 Paris

7 octobre 2019

BORDEAUX

13 novembre 2019

CAEN

20 rue des jacobins
14000 Caen

et prochainement :

PERPIGNAN

NANTERRE

LILLE





MARSEILLE

TOULOUSE

PAU

STRASBOURG

Pour suivre l'actualité de la tournée :

-  www.droitpluriel.fr
-  facebook.com/droitpluriel
-  twitter.com/droit_pluriel
-  instagram.com/droitpluriel

Contact Droit Pluriel

-  Maxime Lafont 01 80 89 93 74 / 07 81 15 03 78
-  maxime@droitpluriel.fr

